Décision 22-DCC-59 du 25 avril 2022

relative à la création d'une société de groupe assurantiel de protection sociale par BPCE Mutuelle et la CGPCE

Posted on: 25 avril 2022 | Secteurs :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	BPCE Mutuelle et CGPCE
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	création d'une société de groupe assurantiel de protection sociale

Lire

le texte intégral de la décision
216.13 Ko